

## RAPPORT MORAL PIC NOIR/ AG du 22 MAI 2015

Bonjour à toutes et tous

Nous voici réunis pour notre première assemblée générale. Obligation juridique de la vie associative certes, mais aussi moment privilégié de dialogue et d'échange.

Donc avant tout - merci de votre présence ici ce soir, car elle témoigne de l'intérêt que vous portez à notre cause et à nos objectifs.

Le 18 mars 2014, le Pic Noir naissait à l'initiative de quelques habitants sceptiques des villages du premier plateau : le Fied, Barretaine, Plasne et de Poligny, méfiants devant l'enthousiasme des élus locaux sur un projet magique, sorti tout d'un coup du chapeau, et devenu en quelques semaines LA solution à tous les problèmes d'aménagement du comté de Grimont et par extension, de développement économique et de création d'emplois dans le Jura .

Il s'agissait - et il s'agit toujours - du projet de Center Parcs – un parc de loisirs et de séjour qui privatiserait à terme plus de 200 hectares de la forêt de Poligny, sur le plateau, entre Plasne et le Fied, au lieu dit Les Tartaroz. Projet terriblement impactant pour les populations locales puisqu'il équivaut à la création ex-nihilo d'une ville de 2000 habitants.

Lors de l'AG constitutive en mars 2014, le Pic Noir comptait 10 adhérents à jour de leur cotisation. Au 31 décembre, le chiffre de 428 était atteint !!

Pour réagir au silence des élus et à l'absence de tout début de débat démocratique, des commissions de travail constituées au sein de l'association ont approfondi les différents aspects du projet - économique, environnemental, financier et juridique.

Parallèlement, le Pic Noir a pris l'initiative de réunions publiques d'information dans les communes les plus concernées par le projet, et a développé une communication tournée à la fois vers ses membres – via le web et les réseaux sociaux - et vers le grand public et la presse.

Des liens ont été tissés avec les collectifs d'opposants aux autres projets Center Parcs en cours (le Geai du Rousset en Saône et Loire – projet pendant de Poligny et soumis à la même commission de débat public) et PSCP (pour les Chambarans sans Center Parcs) qui ont permis d'élargir encore le champ des questions posées et des investigations.

Tant et si bien qu'un élu - aujourd'hui rayé de la scène politique du Jura et qui stigmatisait les adhérents du Pic Noir comme « une bande d'indiens défendant leur réserve » - s'est senti contraint d'organiser sa propre réunion publique officielle à Poligny en décembre dernier, où se sont exprimées de nombreuses oppositions, soulevées par le travail de réflexion du Pic Noir

On peut succinctement citer

- une dépense pharaonique d'argent public au profit d'un investisseur privé à la transparence fiscale et à la fiabilité économique douteuse
- un coût environnemental et un bilan énergétique en totale contradiction avec l'auto-proclamation de la France comme champion de la lutte anti réchauffement climatique, et la récente étude de l'INSEE sur l'artificialisation des sols en France (l'équivalent de sept départements a été livré au BTP en 25 ans, et la

surface artificialisée est passée de 84000 km<sup>2</sup> à 119 000 km<sup>2</sup> soit une croissance de 42% alors que la population n'a cru que de 24%)

- une création d'emplois au demeurant précaires, conduisant à la destruction à moyen terme d'emplois existants dans les infrastructures touristiques jurassiennes (installations de Chalain, thermes de Lons et Salins, gîtes ruraux, hôtellerie, etc)
- la vision inacceptable d'une nature bétonnée, aseptisée, et domestiquée promue par Pierre et Vacances sous prétexte de tourisme, alors que le réel potentiel touristique du Jura réside dans une nature intacte, avec sa faune et sa flore sauvages
- une urbanisation forcée pour des villages dont les habitants ont délibérément choisi de vivre la ruralité
- et encore le surcroît d'impôts locaux imposé à tous les jurassiens dans les prochaines années pour amortir les frais des dessertes en routes, eau, et assainissement gracieusement offertes au promoteur Pierre et Vacances.

Durant cette année écoulée, l'association a bénéficié de nombreuses bonnes volontés qui ont tracté, dessiné, écrit, photographié, débattu, organisé, rubalisé, facebooké, proposé, imprimé, diffusé, diaporamé, réfléchi ... Merci à elles toutes, qui se reconnaîtront sans qu'il soit besoin de les nommer.

Vous en aurez un aperçu plus concret et plus détaillé dans le rapport d'activité qui va suivre

Mais nous n'en sommes qu'au début du processus.

Le promoteur Pierre et Vacances, sans doute un peu déstabilisé par le tumulte médiatique autour de son projet des Chambarans et du jugement en référés de suspension des travaux, ainsi que par l'émergence de contradicteurs solides à Poligny, a changé de stratégie. En accord avec le conseil général du Jura, il a décidé d'opter pour la procédure consultative de la Commission Nationale du Débat Public.

Bien sûr nous ne nous faisons guère d'illusions sur la pertinence de ce débat pseudo-démocratique totalement encadré par Pierre et Vacances et dont le dessein inavoué est de faire émerger quelques modifications à la marge pour faire passer le projet.

Nous n'avons donc aucune consigne à vous donner sur la présence ou l'absence de nos adhérents aux ateliers de travail programmés par la Commission et dont les deux premiers ont eu lieu cette semaine. Le Pic Noir en tant que tel n'y est pas présent, mais ses membres en tant que citoyens y sont inscrits, ne serait-ce que pour engranger informations et contacts, et à terme, dénoncer le subterfuge.

Toujours est-il que réflexion, participation et action sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Et au début de cette seconde année d'existence, le besoin de forces fraîches et de nouvelles initiatives se fait sentir pour conserver au Pic Noir son élan et son avance première.

Là non plus, les directives ne sont pas de mises : nous sommes toutes et tous au Pic Noir des citoyens responsables, convaincus qu'un projet Center Parcs et le chantage à l'emploi qui l'accompagne ne sont en aucun cas un modèle de développement touristique porteur d'avenir pour notre Jura. Dont acte.

Merci de votre attention